

**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 5 mai 2015

Communiqué de presse

—
Stéphane LE FOLL confirme les mesures en faveur de l'élevage bovin viande
—

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement a reçu, lundi 4 mai, Jean-Pierre FLEURY, Président de la Fédération nationale bovine. Le ministre a à cette occasion rappelé la mobilisation du Gouvernement en faveur de l'élevage bovin allaitant particulièrement touché par des situations de trésorerie difficiles.

Pour faire face à ces difficultés, Stéphane LE FOLL et le gouvernement se sont mobilisés par des aides aux éleveurs en difficulté :

- le Ministre a demandé à la MSA des reports ou des effacements des cotisations sociales dans les secteurs en difficulté dont celui de la viande bovine sur l'enveloppe 2015 du fonds d'action sanitaire et sociale de la MSA. Une première enveloppe de 3,5 millions d'euros a d'ores et déjà été consacrée à la filière. Les dossiers doivent être examinés dans le cadre des cellules départementales d'urgence mises en place à la demande du Ministre.
- 2 millions d'euros de fonds d'allègement des charges ont par ailleurs été débloqués pour la filière.

Ces mesures complètent les autres dispositifs d'aides aux agriculteurs concernés par ces difficultés comme les demandes individuelles d'exonérations de taxe sur le foncier non bâti qui peuvent être présentées par les éleveurs en situation fragile depuis le mois de décembre dernier.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 4 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr 3 81
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

Par ailleurs, le Ministre appelle les banques à leurs responsabilités pour aider les éleveurs en difficulté par des reports d'échéance ou par la renégociation de prêts conformes aux taux directeurs du marché bancaire.

Le Ministre a par ailleurs entendu les inquiétudes de la FNB s'agissant des cotations qui ne refléteraient pas la situation du marché de la viande. Le Ministre demande à FranceAgriMer de diligenter un plan de contrôle d'urgence afin d'analyser les motifs de ces écarts et prendre les mesures appropriées pour remédier à cette situation.

La question de la négociation du Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (TTIP) avec les Etats-Unis d'Amérique a également été débattue. Stéphane LE FOLL a assuré la FNB de sa pleine mobilisation pour que les négociations ne déstabilisent pas la filière bovine française. L'ensemble des produits de la filière sont aujourd'hui classés en produits sensibles mais la France portera une grande attention aux morceaux nobles des carcasses, qui font la rentabilité de la filière allaitante française (notamment l'aloyau) afin de limiter au maximum les contingents sur ces pièces.

Stephane LE FOLL a également annoncé son intention de convoquer dans les prochaines semaines une table ronde avec les acteurs de la filière afin d'arrêter une stratégie commune pour l'exportation à l'instar de ce qu'il a mis en place pour la filière porcine.